



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

n°2024 – 035

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 1^{er} octobre, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois d'octobre.

Membres en exercice : 16		Secrétaire de séance : Jean-Charles JACOULOT
Présents : 14	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, André GARRESSUS, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	
Absents : 2	Luc GUILLAUME, Jean-Paul FEUVRIER	
Procurations : 1	Luc GUILLAUME donne procuration à Jean-Charles JACOULOT	
Ayant pris part au vote : 15	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	

Délibération n°2024 – 035 :

Objet : Lotissement « les horlogers » vente du lot n°5 - parcelle cadastrée AC n°443 (644 m²)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération n°2024-020 la municipalité a prononcé la vente au profit de Monsieur FLEURY Kévin et Madame FLEURY née BILLOD Justine de la parcelle cadastrée AC n°443. Toutefois, ces acheteurs se sont rétractés suite à un défaut de financement. Cette parcelle a donc été remise en vente.

Aussi, Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'un projet porté par l'entreprise Mikit de construction d'une maison individuelle.

Ainsi, Monsieur Dimitry VALCKE né le 07/09/1981 à Conflans Sainte Honorine et Madame Aurélie VALCKE née ARÊTE le 24/03/1982 à Trappes se sont portés candidats pour acquérir le lot n°5 du lotissement « les Horlogers », soit la parcelle cadastrée AC n°443 d'une contenance de 644 m².

L'exposé du Maire étant entendu, l'Assemblée :

- prononce la vente de la parcelle cadastrée AC n°443 d'une contenance de 644 m² à Monsieur Dimitry VALCKE et Madame Aurélie VALCKE née ARÊTE au prix de vente HT de 62 313.44 €, soit un prix TTC (TVA comprise) de 70 840.00 €.
- autorise le Maire à signer l'acte de vente correspondant.

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 11/10/2024
Reçu en préfecture le 11/10/2024
Publié le 14/10/2024
ID : 025-212501936-20241010-2024_035-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :